



PAYE TES FRAIS D'INSCRIPTION

Pour la gratuité des écoles d'ingénierie publiques de Grenoble INP UGA, non à une modulation injuste

La direction de Grenoble INP veut à **nouveau augmenter les frais d'inscription** par le biais d'une modulation selon le revenu des parents. C'est la **deuxième tentative** dans ce sens et la première, menée en Décembre 2025, avait été arrêtée suite à la **mobilisation massive des personnels et des étudiant.es**. A l'occasion du Conseil d'Administration de Grenoble INP de Décembre 2025, toutes les organisations syndicales des personnels et tous les étudiant.es élu.es dans les instances de Grenoble INP avons fait savoir notre volonté de **rester dans le système des frais d'inscription universitaire**.

Visiblement nous n'avons pas été entendus et nous renouvelons cette revendication¹, car :

- La **modulation** des frais d'inscription sur la base des revenus des parents est **injuste**, contraire au principe fondamental du service public, d'accès (quasi-)gratuit, et financé par l'impôt.
- Nous, **élèves**, exprimons notre **volonté d'autonomie**, de nous construire par nous-mêmes et de ne pas être ramenés à la dépendance à nos parents. L'**augmentation** des frais d'inscription renforce la dépendance au milieu familial, et conduira à nous **endetter**.
- La modulation est une **individualisation** de l'accès à la formation, c'est une **double-imposition** qui à terme remet en cause l'acceptabilité à l'impôt : pourquoi payer des impôts pour un service public que l'on paiera par ailleurs ?
- La compensation des déficits par les frais d'inscription est un mécanisme sans fin, qui autoriserait **l'état à se désen-**

gager systématiquement. C'est entrer dans un système de **concurrence irréversible**, et dont nous connaissons les conséquences à long terme.

- L'argument budgétaire ne peut pas servir à **mettre artificiellement en opposition les personnels et les élèves**. Les personnels subissent dramatiquement l'austérité de la condition de retour à l'équilibre (CRE) et resteront solidaires des élèves.
- Les **élèves étrangers** extra-européens seront une nouvelle fois **doublément pénalisés**, et la récente suppression des exonérations décidée unilatéralement par le directoire de Grenoble INP UGA a montré l'iniquité de cette méthode.

La logique à l'oeuvre par la modulation selon le revenu des parents, sous couvert de pragmatisme, est bien **une remise en cause fondamentale du principe de gratuité du service public**. Nous rappelons les engagements des ministres de l'enseignement supérieur sur le sujet, de la CPCNU² et le retrait récent de mesures similaires par le ministre de l'éducation nationale.

Appel à l'action

Nous, toutes les organisations étudiantes et de personnels de Grenoble INP UGA réunies, réaffirmons vouloir des écoles d'ingénierie publiques, aux frais d'inscription alignés sur les universités. Continuer à refuser de nous entendre est un déni de démocratie.



Signer la pétition via le QR code ou sur le lien

<https://framapetitions.org/petition/org/intersyndicale-grenoble-inp-uga/pour-la-gratuite-des-ecoles-dingenierie-publique-de-grenoble-inp-non-a-une-modulation-injuste>

Mobilisons-nous et signons la pétition pour défendre le service public et la gratuité de nos écoles d'ingénierie !

Les organisations signataires :

- CGT <https://cgt.fercsup.net/universite-de-grenoble>
- Cfdt <https://sup-recherche-grenoble.sgen-cfdt.fr/>
- FSU <https://www.fsu-univ-grenoble.fr/>
- UNSA https://www.snptes.fr/index.php?lvl=cmspage&pageid=6&id_rubrique=133
- L'OEIL <https://www.instagram.com/oeil.inp>
- UEG https://www.instagram.com/union_etudiante_grenoble/

1. <https://cgt.fercsup.net/syndicats/auvergne-rhone-alpes/universite-de-grenoble/grenoble-inp/2126/article/declaration-commune-ca-grenoble-inp-uga-11-decembre-2025>

2. la CPCNU est l'instance nationale représentative des élus représentant tous les enseignant-chercheur de toutes les disciplines <https://conseil-national-des-universites.fr/cnu/#/entite/entiteName/CP-CNU/idChild/2366>